

Commission Technique du 24 octobre 2016 à Sisteron

Présents : GIRARD G. (CD 04, Oraison), MASSE G., BURLE JM, REYNIER V., (Gap-CD 05), AUVIGNE C., MEYER F. (Gap), THENARD N., SEGOND JN (Digne), SAVORNIN M.(La Blanche), LANGRES M&M , TROUIS J., IMBERT F.(Oraison), A NTHOUARD B., FROMENTEAU H.(Manosque), THEVENARD JP, CHASSON C. (Gréoux), UBERO J., SERVAIS G., SENEQUIER N., CHABOT C., LOMBARD C., DEPARCHY S. (Sisteron), IMBERT M. (Queyras), GELEY E. (Briançon), COMBETTES P. (Arbitres)

Absents : les représentants d'Embrun et de Pertuis.

Excusé : GHIRARDI Cédric

Accueil par Gaëtan GIRARD qui constate le grand nombre de participants et la présence de la plupart des clubs. A la demande de Gérard MASSE, Trésorier démissionnaire, il procède à la constitution du nouveau Bureau Directeur de la commission : Présidents : GIRARD Gaëtan, et MASSE Gérard, Secrétaire par défaut : BURLE Jean-Marc, Trésorières : LANGROS Marie (04) et REYNIER Véronique (05). Le compte bancaire de la commission sera hébergé par l'agence de LA BRILLANE de la **SOCIETE GENERALE**. Le tarif des cotisations est arrêté à **50 €** pour la tranche des cent premiers licenciés augmenté de **10 €** par tranche de 50 suivantes. Le tout est adopté à l'unanimité.

Calendrier E.D.R. et M12 : Gaëtan GIRARD dresse le bilan positif des premiers tournois de la saison : M8, M10 à Embrun et M12 à Aiguilles. Il insiste sur le fait que la licence 2017 sera obligatoire à compter du 31 octobre. Les dates et lieux ont été communiqués par Cédric récemment. Michel IMBERT invite tous les clubs à faire l'effort de participation sur le nord du 05.

Calendrier M14 : Les tournoi à effectif réduit se sont déroulés dans de bonnes conditions à Sisteron et à Gap. (Anecdote goûter et météo mises à part). Le constat de disparité « Gabarit » est fait. Patrick COMBETTE est prêt à faire remonter l'idée de différencier les équipes à partir de ce critère pour la phase à 15, plus compétitive. Il est envisagé de faire appel à des arbitres officiels vigilants sur ce sujet sécuritaire. Le premier CPS annulé a conduit à modifier le calendrier des CPS suivants : Le 5 novembre à Oraison et le 12 à Sisteron.

Le Challenge ORANGE est délaissé pour cause de programme très copieux pour cette catégorie.

Sélection féminine F15 : Gaëtan GIRARD informe sur le bon déroulement du premier tournoi à Digne. L'effectif du groupe évolue positivement (sans le 05) et permet la constitution de deux équipes. Le prochain épisode est prévu à SENAS le 12 novembre.

Formations fédérales : Les deux niveaux fonctionnent de manière inégale. Le premier niveau donne pleine satisfaction avec un effectif assidu de 15 éléments. Le deuxième s'étiole par la défection des éléments venus « d'en bas ». Il serait dommage de la déplacer car les éléments « du nord » sont les plus motivés.. Michel IMBERT constate un vieillissement de ces cadres. Hervé FROMENTEAU considère que cette nouvelle refonte des exigences fédérales va dissuader les bénévoles pour assurer l'encadrement des catégories concernées.

Arbitrage : Patrick COMBETTE dresse le bilan des premières « journées arbitrage » qui se déroulent le deuxième lundi de chaque mois. Il préconise de copier immédiatement les feuilles de match pour s'assurer que le rapport de l'arbitre soit cohérent par rapport à ce qu'il a indiqué à l'issue de la rencontre. Il insiste sur le fait que le président du club délègue sa responsabilité au rédacteur de la feuille de match et que ce dernier doit la signer et faire obligatoirement mention de son numéro de licence. Il rappelle qu'un minimum de deux personnes sur le banc est indispensable et que, si l'un d'eux est joueur remplaçant, il ne pourra pas réintégrer le banc après avoir pris part au jeu. Il suggère de faire appel à M. PELLAPRAT en cas de problème.

La date de la prochaine réunion est fixée au **Lundi 28 novembre à 19h00 à DIGNE**

Les Pieds-Paquets Sisteronais ont été fidèles à leur réputation et gardent leurs trois étoiles.

Jean-Marc BURLE (texte intégral dans le cahier de délibération du CD 05)

Commission Technique du 24 octobre à Sisteron

